

Coopération Ottawa-Québec

On s'aperçoit que le Québec a pu établir beaucoup de relations avec les pays étrangers avec la coopération du gouvernement fédéral. Le Québec a ouvert presque la moitié des délégations provinciales à l'étranger, nos ambassades ou consulats coopérant avec ces délégations et les aidant souvent à obtenir des privilèges administratifs pour faciliter leur action. En matière d'immigration, de commerce, de tourisme, de promotion des investissements, le Québec a pu compter sur la coopération des services fédéraux au Canada et à l'étranger; le Québec a pu établir un vaste réseau de relations privilégiées avec la France, culturelles, techniques et économiques, le gouvernement fédéral s'efforçant seulement d'assurer que ces relations, tout en étant "directes", ne soient pas "séparées"; le Québec a obtenu le statut de gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelle et technique, le gouvernement fédéral consentant à cette innovation assez unique dans les annales internationales; le Québec a été invité à faire partie de nombre de délégations canadiennes à des conférences internationales; le Québec, avec le concours d'Ottawa, a reçu un grand nombre de visiteurs étrangers de haut rang, y compris des chefs d'Etat et de gouvernement.